

**ASSEMBLÉE NATIONALE**  
30 janvier 2020

---

INSTITUTION D'UN SYSTÈME UNIVERSEL DE RETRAITE - (N° 2623)

Rejeté

**AMENDEMENT**

N ° 4541

présenté par  
M. Quatennens

-----

**ARTICLE 6**

Supprimer l'alinéa 14.

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Comme la majorité des Français-es, nous nous opposons totalement à l'ensemble de ce projet de loi et demandons le retrait de l'ensemble de ses dispositions, même celles qui auraient pour fonction de limiter les dégâts d'un texte dévastateur. Nous rejetons toute application de cette réforme de retraite aux fonctionnaires.